Image not found or type unknown

Usufruit et succession: questions concretes

Par **BenCh**, le **23/02/2010** à **14:46**

Bonjour, j'aurais bien besoin de precisions concernant l'usufruit dans le cadre d'une succession.
Cela concerne une propriete dont notre belle-mere aurait l'usufruit tandis que nous (2 enfants) serions les proprietaires.

1-Le bareme fiscal de l'usufruit s'applique-t'il pour le calcul les droits de successions et/ou au moment d'une eventuelle vente du bien (repartition de la valeur de vente)?

2-Est-ce que l'usufruitier peut reclamer la somme equivalente a son droit d'usufruit aux proprietaires? Peut-il forcer les proprietaires a 'racheter' sa part?

3-Pour un usufruit viager, le tableau degressif du bareme fiscal s'applique. Mais qu'en est'il dans le cas d'un usufruit temporaire?

Merci par avance pour vos reponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés